

Parrainage : une exemption accordée au président en exercice et à son colistier

N° 460 DU 22 DÉCEMBRE 2025

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

PATRICE TALON À LA NATION

Bilan et perspectives après dix ans de mandat

P. 08

INSTALLATION DES STRUCTURES ET ACTIVITÉS DU FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

PAGE 02 - 03 - 04 - 05 - 07

Les communes du Zou vibrent aux couleurs du fan-club



- Jeunes, femmes et sages du fan-club condamnent fermement l'acte

- Sur CAPP FM Émeric Joël ALLAGBE "le fan-club est un creuset ouvert aux jeunes et aux femmes"



- Une réunion préparatoire pour une installation réussie dans l'Ouémé

- Le fan-club implore la paix et appelle à l'intensification des prières à Abomey



ÉMERIC JOËL ALLAGBE SUR CAPP FM

« Le Fan Club Romuald WADAGNI est un creuset ouvert aux jeunes et aux femmes »

Invité de l'émission Questions actuelles sur la Radio CAPP FM, ce vendredi 19 décembre 2025, le Coordonnateur national du mouvement Fan Club Romuald WADAGNI, Émeric Joël ALLAGBE, a largement éclairé l'opinion publique sur la vision, les objectifs et la portée de l'engagement de son mouvement en faveur du Ministre d'État Romuald WADAGNI, pressenti comme candidat de la mouvance présidentielle à l'élection présidentielle de 2026.

Au cours de cet entretien conduit par le journaliste Lucien DOSSOU, l'hôte de l'émission est revenu sur les motivations profondes qui fondent le soutien du Fan Club à l'actuel argentier national. Pour Émeric Joël ALLAGBE, Romuald WADAGNI incarne la rigueur, l'intelligence et la compétence nécessaires à la poursuite des grandes réformes engagées sous le leadership du Président Patrice TALON.

Il a salué la maîtrise et la pédagogie du Ministre lors de ses passages devant les députés à l'Assemblée nationale, soulignant sa capacité à répondre avec clarté et assurance aux préoccupations parlementaires, sans artifice ni improvisation.

Le Coordonnateur national a également mis en exergue le sens de l'anticipation et de la vision à long terme du Ministre d'État. Selon lui, Romuald WADAGNI est un homme de projections, capable de mobiliser efficacement les ressources nécessaires dès lors que le Chef de l'État lui fixe une orientation claire. Un profil, estime-t-il, sur lequel le Bénin peut s'appuyer pour consolider les acquis et relever les défis futurs.

Stéphanie KPONSO



L'entretien a aussi permis de lever un coin de voile sur la genèse du Fan Club Romuald WADAGNI. Émeric Joël ALLAGBE a rappelé que le mouvement est né dès 2017, à Porto-Novo, dans un contexte de proximité humaine et fraternelle avec le Ministre, alors de retour au pays avant sa nomination au gouvernement. De cette relation est née la volonté collective de se structurer pour lui apporter un soutien constant, moral et citoyen, ponctué de prières et d'actions de terrain.

Profitant de cette tribune médiatique, l'ancien chargé de mission à l'Assemblée nationale a lancé un appel appuyé à la jeunesse béninoise. Il a invité les jeunes à prendre pleinement leurs responsabilités, à faire preuve de discipline et à mériter la confiance de leurs aînés. Dans le même élan, il a encouragé ceux qui se reconnaissent peu dans les partis politiques classiques à rejoindre le Fan Club, qu'il présente comme un espace inclusif et directement connecté au candidat.

« Les portes du mouvement Fan Club Romuald WADAGNI sont grandes ouvertes aux jeunes et aux femmes », a-t-il martelé, précisant que plus de 70 mouvements ont déjà adhéré à cette dynamique nationale.

Enfin, l'actualité sociopolitique n'a pas été occultée. Le Coordonnateur national s'est également prononcé sur la tentative de coup d'État survenue le dimanche 7 décembre dernier, réaffirmant l'attachement du mouvement à la paix, à la stabilité et à la démocratie au Bénin.

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal « L'Emblème du jour » a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal « L'Emblème du jour » ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SCD/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Émeric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Émeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOUE (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

INSTALLATION DES STRUCTURES DU FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI DANS LE ZOU**Les neuf communes vibrent aux couleurs du fan-club**

Le fan-club Romuald WADAGNI poursuit méthodiquement son implantation sur l'ensemble du territoire national. Le département du Zou a franchi, ce week-end, une étape décisive avec l'installation officielle de sa coordination départementale ainsi que des coordinations communales couvrant les neuf communes du département.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans une atmosphère solennelle et fortement mobilisatrice, a réuni autorités politico-administratives, guides religieux, invités d'honneur, responsables nationaux et militants du fan-club, venus témoigner de leur engagement pour la paix, la cohésion sociale et le développement du Bénin.

Une cérémonie placée sous le signe de la paix et de la spiritualité

Dans son discours, le Coordonnateur national du fan-club Romuald WADAGNI, Émeric Joël ALLAGBE, a exprimé sa profonde gratitude à Dieu pour la stabilité et la paix dont jouit le Bénin, malgré un contexte régional parfois incertain. Il a rappelé que, à la veille de la cérémonie, une prière spéciale avait été dite à la mosquée centrale d'Abomey afin de confier les activités du fan-club et l'avenir du pays à la sagesse divine.

Le Coordonnateur national a salué la forte mobilisation des responsables venus d'autres départements, preuve, selon lui, de l'esprit de solidarité et de fraternité qui caractérise le fan-club Romuald WADAGNI.

Un engagement citoyen clair et responsable

Organisation citoyenne désormais solidement structurée, le fan-club Romuald WADAGNI se donne pour mission d'accompa-

gner les actions de développement, de promouvoir la bonne gouvernance et de sensibiliser les populations dans le respect strict des institutions républicaines.

À cet effet, Émeric Joël ALLAGBE a fermement condamné les événements malheureux survenus le 07 décembre dernier, réaffirmant l'attachement indéfectible du fan-club à la paix, à la démocratie et à l'ordre constitutionnel. « Le Bénin ne doit jamais replonger dans les heures sombres de son histoire », a-t-il martelé, appelant chacun à la responsabilité et au civisme.

Ahmed ASSANI installé Coordonnateur départemental du Zou

Par les pouvoirs qui lui sont conférés, le Coordonnateur national a procédé à l'installation officielle de la coordination départementale du Zou ainsi que des coordinations communales. À l'issue de cette cérémonie, Ahmed ASSANI, président du comité d'organisation, a été installé Coordonnateur départemental du Zou.

Dans son allocution, Ahmed ASSANI a souligné que cette installation marque une étape majeure dans la structuration du fan-club dans le département. Il a rappelé le séjour de la coordination nationale dans le Zou et l'importance accordée à la paix et à la spiritualité, avant d'exhorter les responsables nouvellement installés à incarner sur le terrain les valeurs de loyauté, d'engagement et de proximité.

Des vœux et un message d'unité nationale

Avant de clore la cérémonie, le Coordonnateur national a adressé ses vœux de joyeux Noël et de bonne année à l'ensemble des



membres du fan-club et au peuple béninois, formulant le souhait que l'année à venir soit placée sous le signe de la paix, de la santé et du succès. Il n'a pas manqué d'adresser un message d'encouragement aux Guépards du Bénin, engagés dans la Coupe d'Afrique des Nations, appelant à l'unité derrière les couleurs nationales.

Par cette installation réussie, le fan-club Romuald WADAGNI confirme sa volonté de s'enraciner durablement dans le Zou et de contribuer, à travers ses structures locales, à la consolidation de la paix et au développement harmonieux du Bénin.

Stéphanie KPONSO



FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

Une réunion préparatoire pour une installation réussie dans l'Ouémé

En prélude à l'installation prochaine de la coordination départementale de l'Ouémé, ainsi que des coordinations communales des neuf communes et des cinq arrondissements de Porto-Novo, une importante réunion préparatoire s'est tenue le dimanche 21 décembre 2025 à la salle des fêtes ELONA HOUSE, à Porto-Novo.

Cette rencontre stratégique a réuni les membres du comité d'organisation, les responsables chargés de la mobilisation dans les différentes communes du département de l'Ouémé, ainsi que plusieurs militants et sympathisants du fan-club Romuald WADAGNI. Elle a été animée par le Coordonnateur national du

fan-club, Emeric Joël ALLAGBE, sous la supervision attentive des responsables impliqués dans l'organisation de l'événement.

Au cours des échanges, les participants ont fait le point sur l'état d'avancement des préparatifs, défini les rôles et responsabilités de chaque acteur, et harmonisé les stratégies de mobilisation afin d'assurer le plein succès de la cérémonie à venir. L'accent a été mis sur l'importance d'une organisation rigoureuse, inclusive et représentative des différentes localités du département.

À l'issue des travaux, la date du dimanche 21 décembre a été confirmée pour la cérémonie officielle d'installation des coor-

dinations et l'inauguration du siège départemental du fan-club Romuald WADAGNI à Porto-Novo. Cet événement marquera une étape majeure dans le renforcement de l'ancrage du fan-club dans le département de l'Ouémé et dans la consolidation de ses actions de proximité.

Les organisateurs ont, par ailleurs, lancé un appel à une mobilisation massive des militants et sympathisants afin de donner à cette cérémonie une dimension populaire et symbolique à la hauteur des ambitions du fan-club.

Marie Estelle AKANNI



APRÈS L'ÉVÉNEMENT MALHEUREUX DU 07 DÉCEMBRE DERNIER

Jeunes, femmes et sages du fan-club Romuald WADAGNI du Zou condamnent fermement l'acte

Les jeunes, les femmes et les sages du fan-club Romuald WADAGNI du département du Zou sont sortis de leur réserve pour condamner avec la plus grande fermeté l'événement malheureux survenu le 07 décembre dernier, qui a suscité émoi, incompréhension et vives réactions au sein de l'opinion publique.

Dans une déclaration rendue publique, les responsables et militants du fan-club ont exprimé leur indignation face à cet acte, qu'ils qualifient de contraire aux valeurs de paix, de dialogue et de responsabilité que prône le fan-club Romuald WADAGNI depuis sa création. Ils ont rappelé que le fan-club s'inscrit résolument dans une dynamique de cohésion sociale, de respect mutuel et de promotion d'un engagement citoyen apaisé.

Les jeunes, très mobilisés au sein du mouvement, ont dénoncé toute forme de violence ou de comportement susceptible de porter atteinte à l'unité et à l'image du département du Zou. Ils ont appelé leurs pairs à faire preuve de maturité, de retenue et de sens élevé de responsabilité, surtout dans un contexte sociopolitique qui exige plus de sérénité et de solidarité.

De leur côté, les femmes du fan-club ont insisté sur la nécessité de préserver la paix sociale, pilier indispensable au développement. Elles ont exhorté les acteurs concernés à privilégier le dialogue et les voies légales pour le règlement de toute situation conflictuelle, tout en réaffirmant leur attachement aux idéaux de stabilité et de progrès portés par le fan-club.

Quant aux sages, garants des valeurs traditionnelles et morales, ils ont rappelé que la violence et les actes regrettables ne sauraient être des solutions. Ils ont invité chacun à tirer les leçons de cet événement malheureux afin d'éviter qu'il ne se reproduise, au nom de l'intérêt général et de l'harmonie collective.

En conclusion, le fan-club Romuald WADAGNI du Zou, dans toutes ses composantes, réaffirme son engagement pour la paix, la discipline et le respect des lois de la République, tout en appelant au calme et à la responsabilité. Il réitere sa détermination à œuvrer pour un climat apaisé, favorable au vivre-ensemble et au développement du département du Zou.

Stéphanie KPONSO



PÉNURIE D'ÉCLAIRAGE À ADJARRA

Plusieurs quartiers plongés dans l'obscurité

Depuis plusieurs semaines, de nombreux quartiers de la commune d'Adjara sont confrontés à un problème préoccupant : les poteaux électriques récemment installés dans le cadre du projet d'électrification publique ne fonctionnent plus. Ce qui devait apporter lumière et sécurité aux habitants s'est transformé en source de frustration.

Les habitants, particulièrement à l'approche des fêtes de fin d'année, expriment leur inquiétude et appellent les autorités compétentes à intervenir rapidement. Les quartiers tels qu'Alladakô, Dégoéto, Dégoémé et les environs de Médédjonou constatent, chaque soir, l'absence de lumière dans les

rues, malgré des raccordements effectués avec soin par la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE).

La situation est d'autant plus incompréhensible que, lors de l'inauguration des poteaux, la lumière avait resplendi, apportant confort et sécurité à la population. Aujourd'hui, ces infrastructures pourtant modernes ne remplissent plus leur rôle, plongeant certains secteurs dans le noir et exposant les habitants à des risques accrus, tels que les vols et autres actes de banditisme.

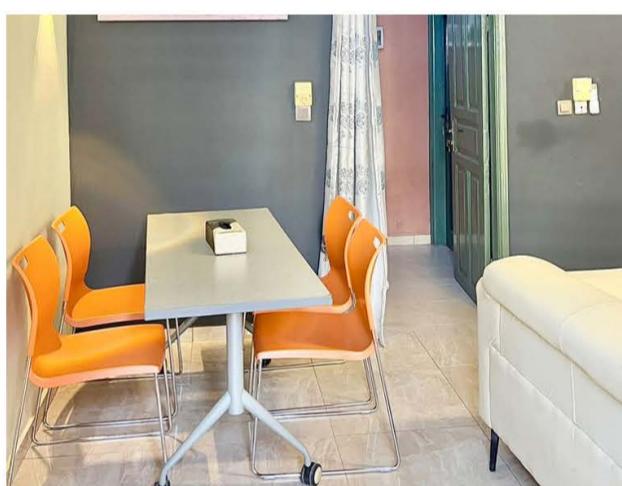
Si certains domiciles continuent de bénéficier de l'électricité pour un usage domes-

tique, l'éclairage public reste défaillant. Les citoyens attendent donc une réaction rapide de la SBEE et des autorités communales afin de rétablir le service et de garantir à nouveau la sécurité et la quiétude dans les rues de la commune.

L'urgence est palpable : pour la population d'Adjara, retrouver un éclairage public fonctionnel n'est pas seulement une question de confort, mais un impératif pour la sécurité et la sérénité quotidienne.

Godfrey MISSAHOGBÉ

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

PRIÈRE MUSULMANE À ABOMEY

Le fan-club Romuald WADAGNI implore la paix et appelle à l'intensification des prières

Une atmosphère de ferveur religieuse et de recueillement a marqué la prière musulmane de ce vendredi à la mosquée centrale d'Abomey. À l'initiative du fan-club Romuald WADAGNI, une importante délégation s'est rendue dans ce haut lieu de l'islam pour prier en faveur de la paix, de la cohésion sociale et de la stabilité du Bénin.

Conduite par le coordonnateur national du fan-club, Emeric Joël AL-LAGBE, la délégation a pris part à la grande prière du vendredi aux côtés des fidèles musulmans de la commune. À travers cette démarche spirituelle, le fan-club Romuald WADAGNI entend contribuer, par la prière, au renforcement

de l'unité nationale et à l'apaisement du climat sociopolitique.

Dans son sermon et ses invocations, l'imam central, El Hadj Nondichao Ilia, a formulé de ferventes prières pour la paix durable au Bénin, la sagesse des dirigeants et la prospérité du pays. Il a, au nom de l'ensemble des fidèles musulmans d'Abomey, exprimé sa gratitude aux membres du fan-club pour avoir porté leur choix sur la cité historique d'Abomey pour cette action spirituelle forte de sens.

L'imam central a également saisi l'occasion pour adresser un message de soutien au Président de la République, Patrice TALON, ainsi

qu'au ministre d'État et candidat Romuald WADAGNI, saluant leurs efforts en faveur du développement et de la stabilité du pays. Il a exhorté les religieux de toutes confessions à redoubler d'ardeur dans la prière afin que le Bénin demeure un havre de paix.

Par cette initiative, le fan-club Romuald WADAGNI réaffirme son engagement pour la promotion des valeurs de paix, de dialogue interreligieux et de vivre-ensemble, convaincu que la prière demeure un pilier essentiel pour l'avenir harmonieux de la nation béninoise.

Marie Estelle AKANNI



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN

Parrainage : une exemption accordée au président en exercice et à son colistier

Une évolution majeure vient d'être introduite dans le dispositif électoral béninois. Désormais, le président de la République en exercice ainsi que son colistier sont dispensés de l'obligation de parrainage pour briguer un second mandat. Cette innovation découle de la loi complétant et modifiant la Constitution, promulguée le 17 décembre 2025.

En effet, l'article 44 de la nouvelle loi constitutionnelle maintient le principe du parrainage comme condition de recevabilité des candidatures à l'élection présidentielle. Il précise toutefois que cette exigence ne s'applique pas au président en exercice candidat à sa propre succession, ni à son colistier.

Pour tous les autres prétendants à la magistrature suprême, le parrainage demeure une obligation légale.

Concrètement, cette disposition signifie que le futur chef de l'État, s'il choisit de solliciter un second mandat lors de l'élection présidentielle de 2033, pourra se présenter sans avoir à recueillir de parrainages. Une dérogation qui marque une différence notable avec le régime électoral en vigueur depuis la présidentielle de 2021.

Introduit à la suite de la révision constitutionnelle de novembre 2019, le système de parrainage imposait jusque-là aux candidats de réunir l'adhésion d'au moins 16 %

des élus habilités, soit un minimum de 28 députés et/ou maires. À cette exigence numérique s'ajoutait un critère de représentativité territoriale, les parrains devant être issus d'au moins 15 des 24 circonscriptions électorales législatives.

Avec cette réforme, le cadre juridique de l'élection présidentielle connaît ainsi un nouvel ajustement, tout en maintenant le parrainage comme mécanisme central de filtrage des candidatures, à l'exception du président sortant et de son colistier.

Youssouf AVOCEGAMOU

PATRICE TALON À LA NATION

Bilan et perspectives après dix ans de mandat

Ce 23 décembre 2025, le président Patrice Talon prend la parole devant la représentation nationale au Palais des Gouverneurs de Porto-Novo, conformément à l'article 72 de la Constitution. Cette allocution s'inscrit dans un contexte national particulier, marqué notamment par la tentative de putsch déjouée le 7 décembre dernier et par l'adoption récente de la Constitution révisée.

Au cours de cette adresse, le chef de l'État devrait dresser un panorama des avancées enregistrées dans les secteurs stratégiques du pays,

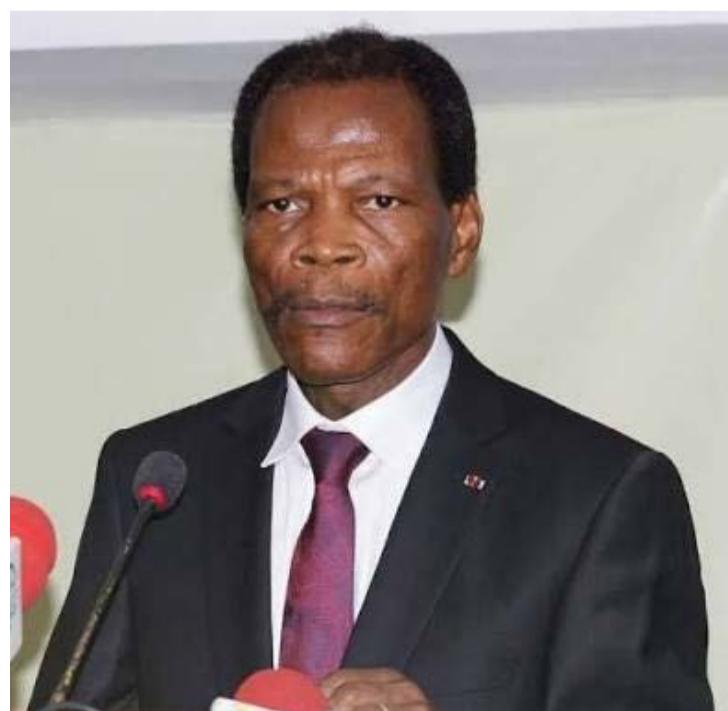
tout en évoquant les défis encore à relever. Il présentera également les grandes orientations pour l'année à venir, offrant ainsi une vision claire de la trajectoire envisagée pour le Bénin.

Cette prise de parole constitue un moment clé de la vie politique nationale. Elle permettra au président de faire le point sur dix années de gouvernance, de rassurer les citoyens et de partager sa feuille de route pour l'avenir du pays.

Youssouf AVOCEGAMOU

**COUP D'ÉTAT DÉJOUÉ AU BÉNIN**

Candide Azannaï placé en détention provisoire



L'ancien ministre et président du parti Restaurer l'Espoir, Candide Azannaï, a été placé en détention provisoire dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 décembre 2025. La décision a été prise à l'issue d'une procédure judiciaire conduite devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), après plusieurs jours de garde à vue.

Selon les informations communiquées par son avocat, Me Rodrigue Davankan, Candide Azannaï est poursuivi pour des faits présumés de « provocation à la rébellion » et de « complot contre la sûreté de l'État ». Il avait été interpellé le 12 décembre 2025 dans le cadre d'une enquête ouverte à la suite de la tentative de coup d'État avortée survenue le 7 décembre dernier.

Ancien proche du président Patrice Talon, Candide Azannaï avait quitté le gouvernement en 2017 avant de s'imposer progressivement comme l'une des figures emblématiques de l'opposition politique béninoise. Son placement en détention provisoire marque une nouvelle étape dans une affaire judiciaire particulièrement suivie par l'opinion publique nationale.

Alors que la procédure suit son cours, cette décision continue de susciter de nombreuses réactions dans les milieux politiques et au sein de la société civile, dans un contexte national marqué par une forte sensibilité autour des questions de sécurité et de stabilité institutionnelle.

Youssouf AVOCEGAMOU

REPORT DU CONCOURS DES ÉLÈVES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES ET INSPECTEURS**Une reprogrammation attendue par les candidats**

Le concours national des élèves conseillers pédagogiques (CP) et des élèves inspecteurs, initialement prévu pour le samedi 20 décembre 2025, a été reporté par l'autorité de tutelle. Cette décision est intervenue alors que les candidats, venus de toutes les régions du pays, s'apprêtaient à composer.

Ce report fait suite à des préoccupations d'ordre académique, technique et liées à l'examen des profils des candidats. Ces éléments ont nécessité des concertations approfondies

entre les différents acteurs impliqués dans l'organisation du concours, en vue de garantir la conformité du processus aux exigences réglementaires en vigueur.

Selon les statistiques officielles rendues publiques par la Direction des Examens et Concours (DEC), 775 candidats étaient inscrits à ce concours national, répartis entre 358 postulants au concours des conseillers pédagogiques et 417 au concours des inspecteurs, toutes spécialités confondues. Une Commission Administrative Partinaire a été mise en place pour l'étude des dossiers de candidature. À l'issue de cet examen, 315 dossiers ont été jugés recevables pour les CP, tandis que 391 dossiers ont été retenus pour les inspecteurs.

Les dossiers non retenus concernent des candidats ne répondant pas aux critères académiques requis. Le travail de la commission s'est déroulé conformément aux textes en vigueur,

dans un esprit de rigueur et d'équité. Toutefois, des incompréhensions ont été relevées, suscitant des réactions parmi certains candidats.

L'annonce du report a provoqué une certaine déception, notamment chez les candidats ayant effectué le déplacement depuis l'intérieur du pays. Nombre d'entre eux expriment l'espoir d'une reprogrammation du concours dans les meilleurs délais, afin de leur permettre de faire valoir leurs compétences dans un cadre se-rein et bien organisé.

La tenue de ce concours demeure un enjeu important pour le renforcement des ressources humaines du système éducatif national. Les candidats restent dans l'attente d'une nouvelle date, confiants quant à la poursuite du processus dans le respect des principes de transparence et de crédibilité.

Godfrey MISSAHOGBÉ

RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PME AU BÉNIN**Nouvelle équipe dirigeante à l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises**

Le gouvernement béninois a procédé à la nomination des nouveaux membres du conseil d'administration de l'ADPME. Cette équipe, composée de sept personnalités issues de différents ministères, a pour mission de dynamiser l'accompagnement et le développement des petites et moyennes entreprises dans le pays.

Le Président de la République, Patrice Talon, a signé le Décret n°2025-713 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME). Cette nouvelle équipe est composée de sept membres, chacun représentant un ministère clé, pour un mandat de trois ans renouvelable.

Le conseil d'administration est désormais présidé par Sotima Michel Yotto, représentant le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi. Les autres membres sont :

Folarin Armand Ologoudou, ministère de l'Économie et des Finances

Adjokè Omolola R. Akintayo, Présidence de la République

Rachidi B. Radji, ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale

Nounagnon Brice Russel Dansou, ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

Emilie Tiboute, ministère de l'Industrie et du Commerce

Djabirou Amadou, ministère du Numérique et de la Digitalisation

L'ADPME a pour mission de centraliser et de coordonner les interventions en faveur des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), en leur offrant soutien, accompagnement et accès au financement. Avec cette nouvelle équipe, le gouvernement espère renforcer l'écosystème entrepreneurial béninois et favoriser l'émergence d'entreprises durables et compétitives.

Emeric Joël ALLACBE

DES HOMMES D'ÉTAT AU SERVICE DU BÉNIN

Où se cache Issifou Kogui N'douro ?

Issifou Kogui N'douro, né le 1er janvier 1949 à Bembéréké, est une figure marquante de la politique béninoise. Au fil de sa carrière, il a occupé des postes stratégiques au sein du gouvernement, laissant une empreinte notable dans les domaines de la défense et des affaires présidentielles.

De 2006 à 2012, il a été ministre d'État chargé de la Défense nationale, avant de devenir ministre d'État chargé des Affaires présidentielles de 2012 à 2013 sous la présidence de Thomas Boni Yayi. À ces postes, Kogui N'douro a été impliqué dans la coordination des politiques de défense et dans les efforts de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest et centrale. Il a contribué à la préparation et à l'envoi de troupes béninoises sur différents théâtres d'opérations, notamment en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, à Haïti et au Mali.

Titulaire d'un doctorat en géographie avec une spécialisation en aménagement du territoire de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, Kogui N'douro a commencé sa carrière comme chargé d'études au projet FAO/PNUD de surveillance de la couverture végétale du Bénin. Il a



ensuite occupé plusieurs fonctions importantes : Directeur national du projet UNSO/PNUD de plantation d'arbres à usages multiples, Directeur général adjoint au ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, et Directeur adjoint de cabinet.

Sa carrière ne se limite pas au plan national. Sur le plan international, il a travaillé au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) comme Directeur adjoint des finances chargé des unités hors siège, puis comme Administrateur principal des programmes de développement.

En 2016, Kogui N'douro a tenté un nouveau chapitre politique en se lançant dans la course à la présidence avec son projet de société basé sur les « Douze chantiers de développement et de modernisation du Bénin ». Cependant, sa candidature n'a pas abouti lors de l'élection présidentielle de mars 2016.

Aujourd'hui, malgré sa discrétion, Issifou Kogui N'douro reste une personnalité respectée pour son parcours au service du Bénin et pour sa contribution au rayonnement du pays sur le plan régional et international.

Youssouf Avocegamou

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Des pétards saisis par la police béninoise

À l'approche des célébrations de fin d'année, les forces de sécurité béninoises intensifient leurs actions pour préserver la quiétude publique. Dans ce cadre, la Brigade de Protection du Littoral et de la Plage (BPLP) a procédé, le jeudi 18 décembre 2025, à la saisie d'une importante quantité de pétards. Une personne a également été interpellée au cours de l'opération, selon des sources policières.

Cette intervention s'inscrit dans les efforts continus de lutte contre les nuisances sonores, particulièrement récurrentes en période de fêtes. Les autorités rappellent que l'importation, la vente ainsi que l'utilisation de pétards sont formellement interdites sur l'ensemble du

territoire national. Ces mesures sont prévues par l'arrêté interministériel du 16 février 2021 et renforcées par le décret pris en mai 2022.

Au-delà des désagréments sonores, l'usage de ces engins présente des risques non négligeables dans le contexte sécuritaire actuel. Les fortes détonations peuvent en effet susciter la panique au sein des populations et créer des situations de confusion.

La police béninoise en appelle donc au sens de responsabilité de chacun et exhorte les citoyens à se conformer aux dispositions en vigueur, afin de permettre à tous de célébrer Noël et le Nouvel An

dans un climat de sérénité et de sécurité.

Youssouf AVOCEGAMOU



NIKKI, COMMUNE DU BORGOU

Une cité royale aux immenses potentialités culturelles et touristiques

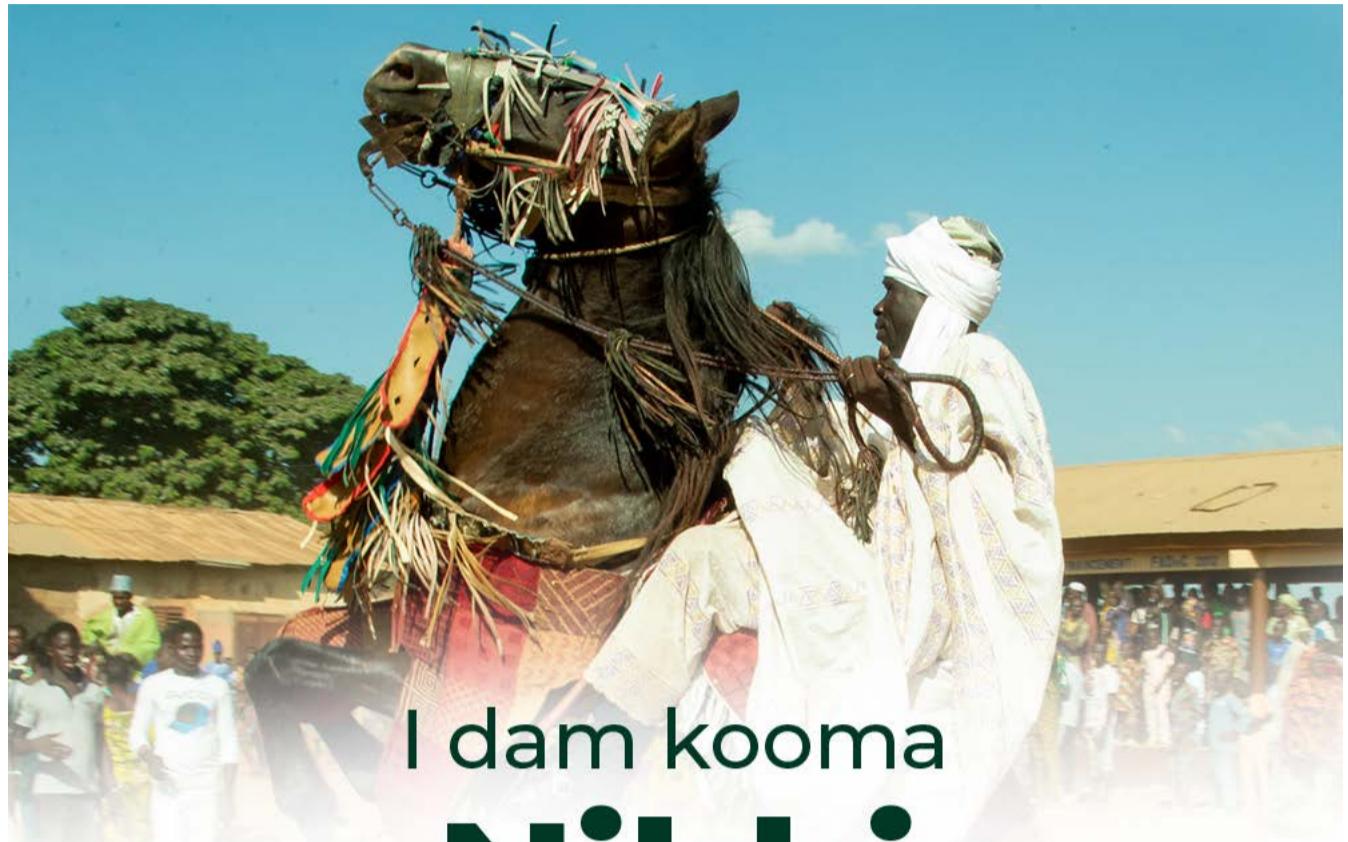
Nichée au cœur du département du Borgou, la commune de Nikki s'impose comme l'une des cités les plus emblématiques du nord du Bénin. Chargée d'histoire, riche de traditions séculaires et dotée d'un patrimoine culturel exceptionnel, Nikki est une ville majestueuse qui mérite une attention particulière, tant pour sa valeur historique que pour ses atouts touristiques.

Ville au passé glorieux, Nikki regorge de sites et de reliques qui témoignent de sa splendeur d'antan. La Cour impériale, Tem Yankou Bakarou, Dakirou, Bantiarou, le musée Danri, Go Bouyakou, Ban Kpilou, le palais Sinadounwirou du Premier ministre ou encore le marché Taki Sari Yabourou constituent autant de lieux chargés de symboles et de mémoire collective. Ces vestiges racontent l'histoire d'un peuple organisé, fier de son identité et profondément attaché à ses valeurs.

Nikki est avant tout une cité royale, modèle ancien de structuration communautaire depuis le XVI^e siècle. À l'origine, les Baatombu y vivaient selon une organisation hiérarchisée dirigée par un roi. À cette époque, la capitale portait le nom de Ouénou, et le souverain était appelé Ouénou-Sounon. Cette organisation va connaître une évolution majeure vers les années 1500 avec l'arrivée des Wassangari, conduits par leur chef Mansa Doro. Cette rencontre historique favorise une nouvelle structuration sociale marquée par la création de chefferies liées aux activités. Séro, palefrenier de Mansa Doro, devient ainsi chef et fonde une lignée qui jouera un rôle important dans l'histoire de la cité.

Le nom « Nikki » lui-même trouve son origine dans les caractéristiques naturelles du milieu. Dans une zone reconnue pour son humidité, l'un des fils de Séro, Simé, aurait désigné l'endroit en ces termes : « Ya niké – nikérou san », expression qui, avec le temps, s'est imposée dans le langage courant pour désigner la localité.

Depuis le XIV^e siècle, près de quarante souverains se sont succédé sur le trône de Nikki. Aujourd'hui, quatre grandes dynasties se relaient au pouvoir royal : Mako Gbaasi, Séssi Makararou, Sanné Karawé et Yari Lafiarou.



I dam kooma Nikki

L'actuel empereur, Sa Majesté Chabi Naïna III, incarne la continuité de cette tradition millénaire. Gardien des us et coutumes, il veille sur le Baru Tem, terre des peuples Batombu et Boo.

Impossible d'évoquer Nikki sans faire référence à la Gaani, la célèbre fête identitaire des peuples Bariba. Véritable symbole de cohésion et d'appartenance, la Gaani rassemble chaque année les fils et filles du Baaru Tem, venus du Bénin, du Nigeria et du Togo, unis par une même culture, une même langue et un destin partagé. À Nikki, cette célébration prend une dimension particulière avec ses parades équestres spectaculaires, ses chevaux richement harnachés, la dextérité des cavaliers, la sonorité envoûtante des trompettes traditionnelles (Kankangu) et l'exposition des tenues traditionnelles.

Sur le plan administratif, la commune de Nikki est dirigée par le maire Roland Lafia. Elle compte environ 170 000 habitants issus de diverses communautés, notamment les Bariba, les Haoussa et les Fon. La commune est composée de sept arrondissements : Biro, Gnonkourakali, Nikki, Ouénou, Sérékalé, Suya et Tasso. Elle est traversée par des axes routiers stratégiques, notamment la RNIE 6 reliant Parakou et la RN6 venant de Ndali, facilitant les échanges et la mobilité.

L'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture, avec des productions phares telles que le coton et l'igname. Les langues les plus parlées sont le bariba, tandis que le français est utilisé dans le cadre scolaire et administratif.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021, la commune a bénéficié de l'aménagement et du bitumage de la route Nikki-Kalalé-Ségbana, longue de 147,68 km. Cette infrastructure a considérablement amélioré la circulation, renforcé les échanges commerciaux et stimulé les activités agricoles dans toute la zone.

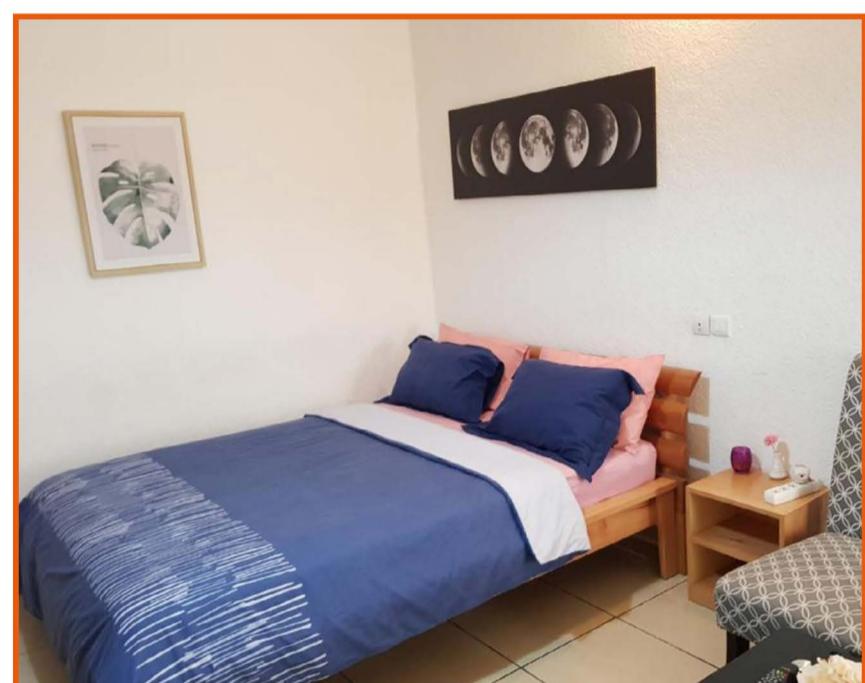
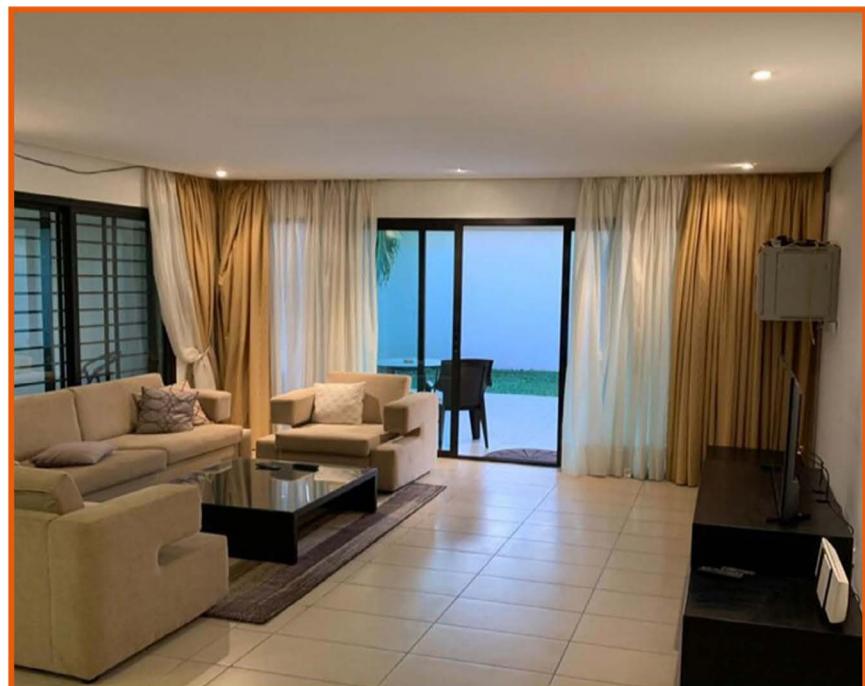
Au-delà de son apport historique et culturel, Nikki contribue également au rayonnement national à travers des personnalités de premier plan, à l'image d'Aurélie Adam Soulé Zoumarou, dont les compétences sont mises au service du pays au sein du ministère de l'Économie numérique.

La commune de Nikki compte enfin 29 conseillers communaux, avec à leur tête le maire Roland Lafia, œuvrant au quotidien pour le développement harmonieux de cette cité royale, véritable trésor culturel du Borgou et du Bénin.

Youssouf AVOCEGAMOU

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



**APPARTEMENTS
ET CHAMBRES
MEUBLÉS**

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707